

Roy Vust : Un seul moment suffit à changer votre vie

*Par Theresa Whalen-Ruiter
Coordonnatrice de la sécurité à la ferme, FCA*

Les habitants de la région de Portage la Prairie, dans le Manitoba, vont encore vivre une merveilleuse soirée d'été. Le jardin produit en abondance et Darlene fait ses conserves quand elle voit, par la fenêtre, le camion de son voisin se diriger vers chez elle plus vite qu'il ne le devrait. Elle ouvre la porte et quand son regard croise celui de son voisin, elle ne peut réprimer un frisson.

« Darlene, c'est Roy... Il est à l'hôpital » lui dit-il.

Toutes les femmes d'agriculteurs redoutent cet instant. Au Canada, 61 % des accidents mortels en milieu agricole touchent des propriétaires exploitants et plus de la moitié se produisent lorsque la victime travaille seule.

30 juillet 2001. Roy Vust, âgé de 58 ans, vient de finir de souper. Il se retourne pour crier à Darlene qu'il va passer la tondeuse dans les fossés et qu'il sera de retour avant la tombée de la nuit. Roy conduit un tracteur Allis-Chalmers D19 qui tire une tondeuse Woods de trois mètres. Comme il n'a pas plu ces dernières semaines, il réussit à tondre les fossés sur une certaine profondeur. Roy a déjà bien avancé et se dirige vers une voie sans issue quand il appuie sur l'embrayage. C'est à cet instant que sa vie va changer à jamais.

« Mon pied a dû glisser, parce que le tracteur s'est complètement renversé vers l'arrière. Je ne vois pas d'autre explication » se souvient-il.

Selon une étude menée par le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA), 20 % des blessures en milieu agricole sont dues à des renversements de tracteurs. Les renversements vers l'arrière se déroulent généralement trop rapidement pour que le conducteur ait le temps de réagir. Trois quarts de secondes suffisent à atteindre un point de non-retour.

« Tout s'est joué en une fraction de seconde. Je n'ai pas eu le temps de réagir. Je me suis tout de suite dit que je devais m'extirper, mais ma jambe gauche était coincée. J'ai compris que j'allais devoir attendre de l'aide. C'est à ce moment-là que le feu a commencé. »

« Je ne sais pas comment j'ai fait pour m'échapper. C'est le bon Dieu qui a dû m'aider. J'étais déjà assez éloigné du tracteur, mais je ressentais encore de la chaleur. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que mes vêtements avaient pris feu. »

Comme l'été aride a asséché les fossés, Roy doit se jeter au sol et rouler par terre pour éteindre le feu pris dans ses vêtements imbibés de carburant, mais cela prend du temps et n'est pas facile.

« Comme j'étais à un peu plus d'un kilomètre de ma ferme, je suis allé chercher de l'aide chez moi » se souvient-il. « J'ai vu des véhicules circuler plus loin devant moi, alors je leur ai fait signe et j'ai hurlé, mais personne ne m'a vu ni entendu. »

Un voisin aperçoit l'incendie et s'approche pour voir ce qui se passe. Roy lui fait signe. Un peu plus tard, il se retrouve à l'hôpital de Portage la Prairie, à environ quatre kilomètres de là. Roy est sous le choc et ne

se rend pas compte de la gravité de ses blessures. Il entre aux urgences et demande poliment à une infirmière, horrifiée, de l'aider.

Pendant ce temps, son voisin retourne chercher Darlene à la ferme. Il n'a qu'une pensée en tête : aider son ami, de toute urgence.

« Rester assise toute seule dans la salle d'attente, c'était insupportable » se souvient Darlene qui attendait des nouvelles des médecins. « Je ne souhaite ça à personne ».

Roy est brûlé aux deuxième et troisième degrés sur la moitié du corps. C'est la partie supérieure de son corps, ainsi que des parties de ses jambes, qui sont le plus touchées.

Rapidement, la décision est prise que Roy a besoin de soins plus spécialisés. La présence de Darlene à ses côtés l'aide à supporter le voyage de près d'une heure en ambulance jusqu'au *Health Science Centre* de Winnipeg.

« Je n'ai plus qu'un vague souvenir de ce voyage en ambulance, mais je me rappelle avoir vu que la peau du dos de mes mains pendait. On aurait dit du plastique fondu » déclare Roy Vust.

Durant les trois semaines qui suivent, Roy repose dans un état critique. Aux soins intensifs, on lui fait des greffes de peau et on lutte contre les infections. Quand on sait que Roy va s'en sortir, on le transfère à l'unité des grands brûlés où sa rééducation et sa physiothérapie peuvent commencer.

« Quand ils m'ont enlevé la sonde d'alimentation et que je me suis remis à manger normalement, ça a été un moment très important. J'étais content de retrouver le goût des aliments. Pour moi, les choses commençaient à rentrer dans l'ordre » se souvient Roy Vust.

Roy est surpris de voir à quel point manger est devenu un calvaire. Il a perdu tout son tonus musculaire ainsi que la coordination de ses mains. Il ne s'attendait pas à ce que ce soit si difficile de prendre ses aliments pour les amener à sa bouche.

Environ trois semaines et demie après son accident, une infirmière vient chercher Roy pour le faire marcher. « Dix mètres ont suffi à m'épuiser » se souvient-il. « J'étais même gêné de ne pas pouvoir en faire plus. Je me demandais dans combien de temps je pourrais fonctionner comme avant » Après avoir vécu une vie tellement active et autonome, il a du mal à accepter sa faiblesse physique.

Plus déterminé que jamais, Roy s'investit à fond dans sa physiothérapie. Il sait que ses fils Kevin et Jeff, âgés respectivement de 18 et 20 ans, ont laissé leur autre emploi pour retourner à la ferme et finir la récolte et les travaux d'automne. Grâce à l'aide de sa famille et de ses voisins, 220 hectares de blé, d'avoine, d'orge, de canola et de haricots sont récoltés. Roy considère que sa rééducation intensive est sa façon à lui de contribuer à l'effort collectif.

« Ce n'est pas seulement une personne qui est victime d'un accident, mais toute une famille » déclare Darlene. Elle est reconnaissante du fait que leurs fils, ainsi que les frères de Roy, aient pris les choses en main à la ferme, pendant qu'elle veillait son mari à l'hôpital. « Ça touche tout le monde » dit-elle.

Un peu plus d'un mois après l'accident, les médecins autorisent Roy à rentrer chez lui à titre de malade externe pour qu'il suive de son domicile une physiothérapie donnée par l'hôpital de Portage la Prairie.

tourner

« Je n'en revenais pas de voir à quel rythme les choses avançaient sur la ferme. J'étais très content qu'on m'en fasse faire le tour en voiture pour voir l'avancement des travaux, même si je fatiguais à rien » se souvient Roy Vust.

L'état de santé de Roy s'améliore tout au long de l'hiver, à tel point qu'au printemps, il enseme ses champs de céréales. Il a retrouvé sa forme d'avant l'accident, mais pratique son métier de façon légèrement différente.

« J'ai remplacé le tracteur détruit pendant l'incendie par un autre, cette fois muni d'une structure de protection contre les renversements. Je ne sais pas si ça l'aurait empêché de se renverser, mais j'aurais pu m'en échapper avant qu'il prenne feu. Maintenant, je veille toujours à ce que Darlene ou quelqu'un d'autre sache exactement où je vais, ce que je fais et quand je prévois revenir. J'ai un peu appris de mon expérience » déclare Roy Vust.

Ce genre d'accident se produit malheureusement trop fréquemment dans le milieu agricole canadien. Une étude du PCSPMA indique que 61 % des fermes sont gérées par des exploitants uniques qui travaillent généralement seuls. Cette étude révèle également que trois quarts des blessures reliées à l'agriculture sont causées par des accidents de tracteurs ou d'autres machines agricoles. La prévention en milieu agricole n'en est donc que plus nécessaire.

« La sécurité à la ferme, c'est une question de détails » est le thème de la Semaine canadienne pour la sécurité en milieu agricole, qui se tient du 9 au 15 mars 2005. Cette campagne s'intéresse aux efforts physiques à la ferme, plus particulièrement de la part des aînés. Elle aborde également les mesures à prendre pour réduire les risques de blessures ou d'accidents mortels. Des carnets sur les feuilles desquels la phrase « Je travaille en sécurité à cet endroit :... » est inscrite, sont également remis aux producteurs agricoles pour les encourager à tenir quelqu'un au courant de l'endroit où ils se rendent travailler et de l'heure à laquelle ils pensent revenir.

La Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole est offerte par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) grâce à leurs généreux commanditaires, Financement agricole Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pour plus de renseignements, visitez le site Internet de la FCA à www.cfa-fca.ca ou le site Internet de l'ACSA à www.casa-acsa.ca.

Chaque année, au Canada, en moyenne 115 personnes meurent et 1 500 sont grièvement blessées dans des accidents reliés à l'agriculture, sans compter les innombrables blessures mineures qui ne sont jamais signalées.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Theresa Whalen-Ruiter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme, FCA
Téléphone/télécopieur : (613) 731-7321 Courriel : twr@magma.ca

Photo:

Une photo de pompiers éteignant l'incendie du tracteur renversé de Roy Vust est disponible. Si vous désirez en obtenir une copie électronique (.jpg 145KB) veuillez communiquer avec Theresa de la façon indiquée plus haut.

Photo gracieuseté du *Portage la Prairie Daily Graphic*